



Dépôt de plainte mensonger auprès de la police par mon épouse

Par **LAURENT**, le **26/05/2009** à **17:01**

Bonjour,

je suis en instance de divorce mais ma femme le refuse et cherche par tous les moyens à m attirer des ennuis j'ai eu une brève liaison il y a 4 ans dont elle a eu connaissance en fouillant dans mes affaires mais cette histoire n a pas de rapport avec ma demande de divorce ma femme a porté plainte contre cette personne pour insulte sur internet mais je n ai plus de rapport avec cette personne et puis elle a porté plainte contre moi auprès de la gendarmerie arguant que lors d'une dispute je l'avais frappée (la gendarmerie qu'elle avait d'abord contacté par téléphone n'a pas voulu se déplacer car ma femme leur a assuré que je ne l'avais pas touché je me suis rendu à la gendarmerie mais on ne m'a pas lu la totalité de la plainte le lendemain elle s'est fait faire un certificat médical pour blessures les gendarmes sont venus me chercher à mon domicile et se sont rendus sur mon lieu de travail (je suis enseignant) pour demander à mon proviseur si j avais la réputation d'être violent voyant que cette première plainte ne portait pas ses fruits mon épouse a porté plainte une nouvelle fois mais auprès de la police nationale disant que je l'avais frappé que je l'avais emmené de force en rase campagne que je l'enfermais dans sa chambre que je pillais son compte en banque (alors que c'est le contraire , j ai les preuves de mon banquier etc j ai été auditionné à la police que m'a lu cette fois la totalité de la plainte disant que ma femme avait demandé qu'on ne me dise pas tout ! je vais être mis en garde à vue pour des choses que je n'ai pas faite comment démontrer que ma femme invente ces propos elle a dit à mes enfants qu'elle ferait tout pour me "mettre en taule" car elle ne supporte pas que j ai pu la tromper elle rentre tard tous les soirs (1heure du matin) la procédure s'enlise et je me demande combien va durer cette cohabitation avec une mythomane perverse et méchante mon avocat me demande de patienter mais ma femme cherche à m'excéder pour que je parte et déclarer un abandon de domicile et garder nos biens que faire quel recours pour faire constater que la plainte n'est qu'une accumulation de mensonges merci de votre aide

Par **QUILICI**, le **26/05/2009** à **17:09**

Bonjour Laurent,

Le mieux que je puisse te conseiller dans ton affaire, c'est de prendre un avocat...de toute façon il t'en faudra un pour le jugement de divorce...

Là on est plus dans un divorce simple mais il ya des mensonges selon tes dires et des plaintes...cela peut s'aggraver si tu ne t'entoure pas de professionnels.

Cordialement